



Médiation animale

Olivier Panier
I.Care asbl

En 2019 à la prison de Berkendael, Rocco est mort. Il souffrait de diabète depuis de nombreuses années, ce qui demandait des soins particuliers procurés par les détenues elles-mêmes.

Ce matin-là, dans la cellule de la détenue qui s'occupait de lui, Rocco montrait des signes de faiblesse : un souffle court, une fatigue intense, une perte de poids. Le vétérinaire fut rapidement appelé mais quelques heures plus tard, Rocco s'éteignait. En deuil, le rythme de la prison de Berkendael s'est arrêté un temps pour se recueillir. Agents et femmes détenues furent touchés par la nouvelle. Plusieurs agents pénitentiaires et la détenue qui prenait soin de Rocco se sont réunis dans la cour de la prison pour son enterrement.



A Berkendael, il est commun de rencontrer des chats dans les couloirs ou la cage d'escalier de la prison. Ils arrivent par

l'intermédiaire des agents qui les introduisent en prison, avec l'accord de la direction. Ils sont libres de circuler où ils veulent et de choisir la cellule dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Bien nourris et soignés, les chats ont tendance à prendre rapidement du poids. Paradoxalement, les chats semblent se sentir à l'aise en prison. Ils font partie intégrante du lieu. Pour les personnes détenues, les chats apportent une réelle présence apaisante. On pourrait presque dire qu'ils font partie de l'équipe (para) médicale et que malgré eux, ils prodiguent des soins de santé non négligeables.

L'animal ne juge pas. Calme, doux au contact, en le caressant, la personne s'apaise, sa respiration ralentit, son attention se focalise sur l'animal. L'énergie ressentie est décrite comme positive par les personnes. Ils vivent le moment présent et pendant un instant, mettent de côté leurs peurs pour s'ouvrir à l'animal mais aussi à l'autre personne présente à ce moment-là. L'animal permet à l'autre de communiquer et de parler de soi plus facilement et de ses sentiments et de ses émotions. L'animal peut « aider une personne à s'ouvrir, à traverser des barrières »¹ ce qui parfois bloque chez un psychologue clinicien classique.

Cette présence animalière comme « outil thérapeutique » lorsque la

communication ou la socialisation pose problème n'est pas nouvelle. La médiation animale ou la zoothérapie est une pratique assez courante qui s'est professionnalisée avec le temps et donc perfectionnée.

Il s'agit d'une méthode complémentaire qui favorise les liens naturels qui existent entre les humains et les animaux à des fins préventives et thérapeutiques. La médiation animale ne se substitue pas à une autre thérapie : elle vient en complément des autres prises en charge. Zoothérapie Québec en donne la définition suivante : « *activité qui s'exerce sous forme individuelle ou de groupe à l'aide d'un animal familier, soigneusement sélectionné et entraîné, introduit par un intervenant qualifié dans l'environnement immédiat d'une personne chez qui l'on cherche à susciter des réactions visant à maintenir ou améliorer son potentiel cognitif, physique, psychosocial et affectif* ».

En d'autres termes, la médiation animale est la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme/animal afin de maintenir ou d'améliorer un état de bien-être physique, mental et social³.

Cette pratique a fait ses preuves également en prison. Aux Etats-Unis, Jérôme Kramer, un shérif du Nebraska remarque que les chats ont un apport positif sur la condition mentale des pensionnaires des maisons de retraite et décide d'introduire des chats auprès des détenus de la prison locale. « Et ça marche (...) même les prisonniers les plus réticents au début sont devenus totalement accros aux chats... D'ailleurs, la première sanction que fait peser le Shérif quand il se passe des trucs anormaux chez les prévenus est de leur retirer les chats. Et le résultat est immédiat. Tout le monde se calme... »⁴. Les premiers programmes de thérapie assistée par l'animal ont vu le jour en 1985 dans une prison de Washington et aujourd'hui, rien qu'aux Etats-Unis, on compte plus de 290 établissements pénitentiaires qui

appliquent une telle méthode⁵. C'est une pratique que l'on trouve également en France. L'association

Evi'dence⁶ travaille auprès de nombreux établissements pénitentiaires sur le territoire français avec des objectifs multiples pour les détenus en terme de resocialisation et d'humanisation. Les bénéfices sont multiples⁷. Autant pour les personnes détenues que pour les surveillants mais également pour les animaux (qui sont souvent des animaux maltraités, abandonnés ou en souffrances qui sont recueillis par l'association et soignés par les détenus. L'animal, à son tour, reprend confiance en l'homme et se retrouve une nouvelle vie.

En Belgique, le SLAJ a utilisé la médiation animale. En 2012, le projet a débuté au sein de leur bureau dans le cadre d'aide aux victimes pour faciliter le lien et dénouer la parole. Ils ont ensuite mis ce projet en place à la prison de Forest⁸ pendant une période d'un an. Les parloirs de la prison de Forest sont plus grands que dans les deux autres prisons bruxelloises, ce qui laisse plus d'espace à l'animal pour bouger dans la pièce.

Les avantages de la médiation animale sont nombreux : l'animal facilite

dans un premier temps le contact avec le personnel pénitentiaire, et contribue à faire baisser certaines tensions au sein du groupe⁹. Il aide le détenu à retrouver l'apaisement (par le toucher, ensuite par la parole) et une confiance mise à mal, et à canaliser son agressivité en recréant un lien affectif avec un être vivant en qui le détenu peut avoir entière confiance (l'animal ne porte pas de jugement, il n'est pas rancunier). Comme le dit Boris Levinson (Pionnier de la Zoothérapie) : « L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pas pour ce qu'ils devraient être ».

L'animal est source d'apprentissage et représente un excellent moyen de socialisation, de communication, qui incite au respect de l'autre, au partage, à la patience.

C'est la triangulation de la relation qui permet de libérer la parole avec des personnes qui ont du mal à s'exprimer verbalement (« ce n'est pas le chien qui est magique, c'est le triangle ») et qui facilite le lien et le maintien dans une durée. Parfois le lien ne prend pas, dans ces cas-là, il ne faut pas forcer. L'animal peut très bien décider de se coucher et de dormir. Il est impératif de respecter le rythme de chacun. Dans cette triangulation, l'autre se sent valorisé, il est responsable et prend soin de l'animal et au travers de l'animal, c'est aussi de lui-même qu'il prend soin. Cette revalorisation a un impact à long terme telle que l'explique Suzy Valentin dans sa thèse¹⁰ : « en développant sa communication avec autrui, le détenu conserve ou même

développe une arme non négligeable pour sa sortie, car cela lui permettra d'éviter la peur d'affronter les autres dans ses recherches futures d'emploi ou de logement, et cela sera indispensable à la réussite de sa réinsertion ».

Pour terminer, au centre psychiatrique Saint Bernard de Namur, des psychologues ont mis en place la Théralpaga, un projet innovant en zoothérapie. Il s'agit d'un projet de thérapie assistée par l'alpaga qui est un animal particulier avec lequel on travaille avec ses propres limites. Il y a des endroits où on peut le toucher ou pas, ce qui renvoie à nos propres limites, ce que l'on peut faire ou pas. L'ancrage, le retour à soi, se réalise en fonction de la relation que l'on développe avec l'animal. L'équipe travaille le repli sur soi, les problèmes à verbaliser ses émotions et la gestion du stress¹¹.

En conclusion, si l'OMS définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et (qui) ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » et que de nombreuses études ont démontrés que la présence et le contact avec un animal a une influence positive sur nos états de stress et d'anxiété¹², la zoothérapie en prison pourrait participer directement ou indirectement à l'amélioration de la santé des détenus. Elle pourrait être une option thérapeutique à ne pas négliger dans nos prisons belges. Ce lien qui unit l'homme à l'animal pourrait jouer un rôle dans l'amélioration de l'état mental et émotionnel du détenu, de sa stimulation et de son impact affectif et par conséquent avoir un impact positif sur la continuité de soins.



Espérons que dans un avenir proche, les projets de médiation animale puissent participer aux soins de santé en prison en créant des ponts et des liens entre les différentes pratiques.

¹ Sophie Buuse, La thérapie assistée par l'animal, Médiation animale, la thérapie assistée par l'animal Exposé à l'université Paris XIII en mars 2016 pour le DU d'éthologie et zoothérapie, sur le site : <https://www.psy.be/fr/conseils/la-therapie-assistee-par-lanimal>

² Formation pour devenir zoothérapeute: <https://www.institut-zootherapie.be/>

Certificat universitaire à Liège (ULg) en médiation animale https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20192020/programmes/HYCUMA91_B.html

Formation à l'hippothérapie: <https://www.ferme-equestre.be/formations/CUhippo.html>

³ ref: <http://anim-ose.be/zootherapie/>

⁴ ref: <http://www.micetto.com/actualite/477-des-chats-dans-la-prison-du-Nebraska-aux-USA>

⁵ Cooke and Farrington. The effectiveness of dog-training programs in prison, 2016.

⁶ <https://www.evi-dence.fr/>

⁷ Cooke and Farrington. The effectiveness of dog-training programs in prison, 2016.

⁸ Ce projet est temporairement suspendu pour des raisons logistiques.

⁹ A ce titre, l'étude croisée psychologie/anthropologie de Jessie Ansorge Jeunier et Bénédicte De Villers sur la médiation animale en prison, « des Camargues et des Hommes » décrit bien les apports, les effets et les freins inhérents à la mise en place d'un dispositif de médiation animale dans un contexte de détention de longues peines, à la fois sur les détenus et le personnel pénitentiaire.

¹⁰ Pour son doctorat de vétérinaire intitulée « comment permettre aux prisonniers de longue durée d'avoir un chat dans leur cellule », Faculté de médecine de Creteil, 2006

¹¹ <https://www.cp-st-bernard.be/notre-offre-de-soins/projets-therapeutiques-specifiques/theralpaga/>

¹² Baun and al., 1984.